

<https://enseignants.se-unsa.org/Reforme-voie-pro-grilles-horaires>



Enseignants de l'Unsa

Réforme voie pro : grilles horaires

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : mardi 9 janvier 2024

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Même si leur parution au Bulletin Officiel n'est pas effective, le CSE ayant eu lieu, nous pouvons vous expliquer plus concrètement quelles seront les grilles des élèves de bac pro.

Qui est concerné ?

Sont concernés tous les élèves de seconde, première et terminale dès la rentrée 2024. Il n'y a aucun caractère progressif dans la mise en place de ces grilles.

Qu'est-ce qui change ?

Mise en place de 2 mesures de la réforme :

- Cours à effectifs réduits en classe de seconde et de première pour les mathématiques et le français
- Réorganisation de l'année de terminale (voir le tableau)

Ce qui évolue grâce aux propositions du SE-Unsa

- Disparition de la co-intervention en terminale et diminution importante en classe de seconde et de première
- Augmentation en terminale des heures de cours en maths, français, PSE, éco-gestion, EPS, langue vivante A
- Augmentation du volume complémentaire en classe de seconde et de première pour permettre les cours à effectifs réduits en maths et en français. Le coefficient multiplicateur pour ces 2 classes passe de 13,5 à 16.
- Transformation du chef-d'œuvre en *Projet* avec préparation à un oral. Le caractère pluridisciplinaire disparaît mais dans le cadre de projet d'établissement un chef-d'œuvre peut être mis en place.
- Transformation et diminution des heures de l'accompagnement personnalisé et du soutien en *Suivi de parcours de l'élève*.

La Dgesco ne publiera qu'en mars des textes encadrant ces 2 dispositifs.

Si vous souhaitez avoir des conseils sur votre DHG ou organiser une heure syndicale sur ce sujet, adressez-vous à votre section locale du SE-Unsa.

> [Grilles horaires à la rentrée 2024](#)

> [Réorganisation année de terminale](#)